

Isabelle Tremblay

Le bonheur au féminin

Stratégies narratives des romancières des Lumières



Les Presses de l'Université de Montréal

Extrait de la publication

LE BONHEUR AU FÉMININ
Stratégies narratives des romancières des Lumières

(espace)
littéraire

LE BONHEUR AU FÉMININ

Stratégies narratives des romancières des Lumières



Isabelle Tremblay

Les Presses de l'Université de Montréal

Crédit photo de la couverture: bpk, Berlin / Gemaeldegalerie Alte Meister, Staatliche
Kunstsammlungen / Hans-Peter Klut / Art Resource, NY
Jeune femme lisant une lettre, la tête appuyée, huile sur toile, n° : Mo 2097
Pietro Rotari (1707-1762)
Gemaeldegalerie Alte Meister, Staatliche Kunstsammlungen, Dresde, Allemagne

*Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec
et Bibliothèque et Archives Canada*

Tremblay, Isabelle, 1981-

Le bonheur au féminin : stratégies narratives des romancières des Lumières
(Espace littéraire)

Présenté à l'origine par l'auteur comme thèse (de doctorat--Université d'Ottawa),
2008 sous le titre: La problématique du bonheur féminin dans l'écriture romanesque des
femmes écrivains du siècle des Lumières.

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-2-7606-2279-1

1. Bonheur dans la littérature. 2. Femmes dans la littérature. 3. Roman français -
18^e siècle - Histoire et critique. 4. Romancières françaises - 18^e siècle. 5. Siècle des
Lumières - France. I. Titre. II. Collection: Espace littéraire.

PQ637.H27T73 2012 843'.509353 C2012-940461-6

Dépôt légal: 1^{er} trimestre 2012
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

© Les Presses de l'Université de Montréal, 2012

ISBN (papier) 978-2-7606-2279-1

ISBN (pdf) 978-2-7606-2763-5

ISBN (ePub) 978-2-7606-2764-2

Les Presses de l'Université de Montréal reconnaissent l'aide financière du gouvernement
du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada pour leurs activités d'édition.
Les Presses de l'Université de Montréal remercient de leur soutien financier le Conseil
des arts du Canada et la Société de développement des entreprises culturelles du Québec
(SODEC).

IMPRIMÉ AU CANADA EN MARS 2012

À John et à Théodore

INTRODUCTION

Si un fond féminocentrique sous-tend l'écriture romanesque du Grand Siècle, celle des Lumières prolonge ce mouvement tout en le faisant évoluer vers des horizons nouveaux. Le roman, lieu d'une formulation des réactions relativement aux recommandations que prescrit l'appartenance à un sexe, se présente comme le moyen le plus courant pour les femmes auteurs de témoigner de leurs idées. Après l'avènement de la sphère privée, les romancières qui, en raison du mécanisme de socialisation codé où la différenciation sexuelle joue un grand rôle, sont confinées à cet espace du particulier régi par le mariage et la famille se tournent vers ce qu'elles connaissent le mieux : leur vécu. Comme l'apparat historique devient secondaire au sein du genre romanesque, la rupture avec l'Histoire autorise un plus grand apport personnel qui leur permet de broser un portrait vraisemblable du bonheur, un thème qui préoccupe philosophes, moralistes, poètes, dramaturges, romancières et romanciers, dont la quête est le sujet de nombreux traités de morale et de plusieurs essais et romans. Le genre romanesque, qui est le lieu de l'émergence d'une réflexion nouvelle sur la condition féminine, constitue pour les femmes auteurs un espace privilégié où afficher leurs positions quant aux définitions du bonheur et aux moyens d'y accéder. En traçant le parcours de la destinée féminine, avec tous les détours, les obstacles et les enjeux qu'il peut comporter, les romancières des Lumières s'interrogent sur les conditions de réalisation du bonheur au féminin. Une étude thématique de la quête du bonheur montre que les institutions de l'époque – telles que le mariage et la famille –, qui renforcent les règles et les codes de la société patriarcale, conditionnent la

trajectoire des héroïnes. La morale chrétienne, canalisée dans le concept de vertu, est l'objet d'une réflexion préromantique qui place l'estime de soi au-dessus des principes émis par l'ordre moral et social. La sensibilité ouvre sur un espace de conciliation où l'amour et l'amitié créent une forme d'indépendance affective qui évacue le rapport de force inhérent à la passion. Le présent ouvrage porte d'abord sur la représentation du bonheur en fonction des passages obligés de la féminité – le mariage, la maternité et la vertu – pour ensuite se concentrer sur ce qui, dans leur quête du bonheur, fait la force des figures de femmes mises en scène dans la fiction des romancières : l'étude, l'amitié et l'amour.

Chefs de file de l'étude sur le genre à l'époque des Lumières, Isabelle Brouard-Arends, Colette Cazenobe, Olga B. Cragg, Joan DeJean, Suellen Diaconoff, Suzan van Dijk, Jeanette Geffriaud Rosso, Marie-Laure Girou Swiderski, Joan Hinde Stewart, Kathleen Jaeger, Katherine Jensen, Nancy Miller, Colette Piau-Gillot, Mary Trouille et Élisabeth Zawisza ont fait ressortir l'originalité de nombreux romans féminins du XVIII^e siècle et ont mis en évidence l'intérêt d'étudier ces œuvres souvent méconnues. Toutefois, aucune étude n'a encore dressé un tableau précis de la représentation du bonheur dans l'écriture des femmes au Siècle des Lumières, pan manquant à l'analyse du développement du roman moderne. L'étude de la quête du bonheur dans les romans des femmes auteurs, longtemps négligée par la critique, révèle les prises de position de l'écriture féminine et montre à quel point les romancières des Lumières transforment le genre du roman.

Si les Lumières connaissent un nombre de femmes écrivains supérieur à tout autre siècle, comme l'a observé Fortunée Briquet dans son *Dictionnaire historique littéraire et bibliographique des Françaises et des étrangères naturalisées en France* (1804), les conditions d'écriture leur demeurent peu favorables. Certes, les femmes sont moins nombreuses à se cacher derrière l'anonymat, mais plusieurs hésitent à signer leurs romans ou ne signent que de leurs initiales pour minimiser ce que Sophie Cottin appelle le « tort d'écrire¹ ». Alors que la voix féminine façonnée par une plume masculine obtient un certain succès, celle que font entendre les femmes auteurs est plus précaire. Les préjugés sociaux,

1. Mme de Clauzade, *Madame Cottin d'après sa correspondance*, Paris, Plon-Nourrit, 1914, p. 282.

qui contribuent à attribuer leur production à des collaborateurs masculins et à déprécier leurs écrits en les taxant d'in vraisemblables, produisent assurément un effet sur les lecteurs². Mme de Genlis regrette l'inimitié des critiques qui opèrent une véritable censure et s'indigne du mauvais traitement dont les femmes auteurs font l'objet. En plus de critiquer l'Académie, qui selon elle récompense des talents souvent médiocres, elle condamne les jugements négatifs portés sur l'écriture féminine et fait les recommandations suivantes aux femmes de lettres :

- 1) Ne jamais se presser de faire paraître [ses] productions ; durant tout le temps de [sa] jeunesse, craindre toute espèce d'éclat, et même le plus honorable ; 2) Toutes les bienséances prescrivent de montrer invariablement le plus profond respect pour la religion, et les principes d'une morale austère ; 3) Ne répondre aux critiques que lorsqu'on fait une *fausse citation*, ou lorsque la censure est fondée sur un fait imaginaire³.

L'idéal de modestie qu'elle propose vise à contourner les contraintes qui musèlent les femmes⁴. Discrète, la femme de lettres exemplaire doit éviter de déranger l'ordre social qui conçoit difficilement qu'une œuvre connaissant un grand succès puisse provenir de la gent féminine. La place des femmes au sein de la sphère littéraire demeure au mieux marginale et aléatoire.

Conscientes de la réprobation et des jugements sévères qui les menacent, les romancières des Lumières persévèrent dans leur résolution d'écrire et de publier. Parce qu'elle estime que l'amusement qu'elle procure au public suffit à la justifier, Marguerite de Lussan fait précéder son *Histoire de la comtesse de Gondez écrite par elle-même* (1725) des vers suivants : « Si d'une aimable Sœur, si d'un illustre Frère / Tu peux

2. Alors que la critique attribue l'œuvre de la comtesse de Beauharnais à Claude Dorat et les romans de Mme de Tencin à Charles-Augustin de Ferriol d'Argental, Mme Riccoboni est accusée d'imiter Crébillon fils et Mme de Graffigny est soupçonnée de plagiat.

3. Caroline Stéphanie Félicité Ducrest de Saint-Aubin, marquise de Sillery, comtesse de Genlis, *De l'influence des femmes sur la littérature française comme protectrices des lettres et comme auteurs ou Précis de l'histoire des femmes françaises les plus célèbres*, Paris, Maradan, 1811, p. xxiv-xxv (l'auteur souligne).

4. Dans la nouvelle *La femme auteur* (1825), Mme de Genlis est catégorique : « Quel est le premier charme d'une femme, quelle est sa qualité distinctive ? la modestie », répond Dorothée à sa sœur Natalie pour la dissuader de se faire imprimer (Caroline Stéphanie Félicité Ducrest de Saint-Aubin, marquise de Sillery, comtesse de Genlis, *La femme auteur*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », [1825] 2007, p. 25).

amuser la raison : / Sans craindre d'être téméraire / Avec cette approbation / Vole vite à l'impression⁵. » Ces vers parus dès le début du siècle témoignent de la préoccupation des femmes auteurs pour la réception de leurs œuvres. Mlle Brohon place cette inquiétude au cœur de son avertissement dans lequel elle reconnaît que l'opinion du public exerce un pouvoir capable de la faire taire : « J'attends de la décision [du public] l'Oracle qui doit m'apprendre si je dois continuer les pas que j'ai hasardés dans la carrière des Lettres ; une Critique outrée abat le courage, une censure juste et ménagée, est quelquefois la mère du succès⁶. » En laissant au public le soin de décider de son avenir et en feignant de s'incliner devant le verdict de la réception de son œuvre, cette romancière, qui tente de séduire par sa modestie, cherche à faire accepter une intrigue centrée sur les enjeux polémiques du travestissement et de l'homosexualité. Soucieuses d'être lues et de recevoir la sollicitude du public, certaines romancières cherchent la protection de figures connues et recourent à des notes et à des avertissements pour confirmer le mérite de leur roman et en légitimer la publication. Pour justifier son choix d'écrire, Mme de Lintot place son roman sous le signe de la complicité féminine grâce à une dédicace à la marquise du Châtelet, une femme illustre ayant « convaincu les hommes, que nous [les femmes] sommes capables de les éclairer, eux qui avaient cru jusqu'ici, que tous nos talents se bornaient dans l'art de les amuser⁷ ». Longtemps après Marguerite de Lussan, Mlle de Milly imagine une tactique audacieuse pour faire la promotion de ses talents : en faisant précéder son *Histoire du cœur* (1768) par une lettre « d'un homme de mérite fort connu qui a été consulté pour la deuxième édition », elle fait dire à ce personnage fictif « que le charmant auteur continue et nous le verrons bientôt à côté des Sévigné⁸ ». Les femmes auteurs prennent des précautions pour éviter d'être la cible de critiques défavorables et pour défendre leur droit à l'écriture. En plus de vanter le mérite de leurs romans, elles assument

5. Marguerite de Lussan, *Histoire de la comtesse de Gondetz écrite par elle-même*, Paris, Nicolas Pepié, 1725 ; vers qui précèdent l'« Épître dédicatoire ».

6. Jacqueline-Aimée Brohon, *Les Amans philosophes ou Le Triomphe de la raison, par Mlle B****, Amsterdam/Paris, Hochereau l'aîné, 1755, p. 1.

7. Catherine Cailleau de Lintot, *Histoire de mademoiselle d'Attily, par Mme de *** dédifiée à Mme la marquise du Châtelet*, La Haye, Jean Neaulme, 1745, dédicace.

8. Mlle de Milly, *Histoire du cœur par Mlle de M.*, Bruxelles/Dunkerque, J. L. de Boubers, 1768, p. III-IV.

la publicité de leurs contemporaines. Sandrine Aragon souligne qu'un réseau de renvois aux succès féminins à teneur éducative marque l'écriture de nombreuses romancières⁹. En faisant référence aux œuvres de leurs consœurs, les femmes auteurs travaillent non seulement à accroître leur popularité, mais aussi à légitimer leur place dans la sphère littéraire. La complicité féminine ressemble à une entreprise ayant pour mission de réformer l'habitus de la République des Lettres qui dénigre le statut de la femme auteur. Confrontées à la piraterie, aux jugements injustes des critiques, à la nécessité d'obtenir l'autorisation de leur mari pour publier et au regard réprobateur d'un public avide de scandales, les femmes auteurs, résolues à soutenir leur cause au moyen de l'écriture, prennent position en refusant de poser la plume.

Les romans des femmes auteurs ont fait du bruit chez les journalistes et les critiques littéraires et ont retenu l'attention des lecteurs des Lumières. Les journaux littéraires de l'époque, tels que le *Mercur de France*, le *Journal des savants*, le *Journal des dames*, le *Journal encyclopédique*, les *Nouvelles littéraires*, l'*Année littéraire*, de même que les *Observations sur la littérature moderne* de l'abbé de La Porte et les *Lettres sur quelques écrits de ce temps* d'Élie Fréron rassemblent des réactions variées sur leur production romanesque. Si la presse a su reconnaître le talent des romancières, elle n'a pas toujours décelé la portée critique que comportaient leurs écrits. Dans le souci d'assurer aux femmes de lettres une certaine postérité, Joseph de La Porte a publié une *Histoire littéraire des femmes françaises ou Lettres historiques et critiques, contenant un précis de la vie et une analyse raisonnée des ouvrages des femmes qui se sont distinguées dans la littérature française* (1769), Mme de Genlis a longuement commenté la production des romancières dans son *Précis de l'histoire des femmes françaises les plus célèbres* (1811) et Fortunée Briquet a fait le point sur la contribution des femmes à la littérature dans son *Dictionnaire historique* (1804). En dépit de son succès, la production romanesque féminine est passée sous silence à l'époque romantique, et est depuis tombée dans l'oubli. Puisque l'un des objectifs du présent ouvrage est de donner de nouvelles informations sur l'avènement des

9. Sandrine Aragon, *Des liseuses en péril: les images de lectrices dans les textes de fiction de La Précieuse, de l'abbé de Pure à Madame Bovary de Flaubert (1656-1856)*, Paris, Champion, 2003, p. 464-465.

femmes à l'écriture au XVIII^e siècle, il importe de se fonder sur un corpus large et varié.

La période retenue pour le corpus est celle de 1699 à 1804. Notre étude débute à la fin de la période classique, placée sous la contrainte des règles, et comprend les œuvres publiées durant la Révolution, événement historique marquant qui se reflète dans le corpus par une plus grande liberté prise quant au contenu. Balisée par la fin du règne du Roi-Soleil, qui ne répond plus au Royaume et qui impose des valeurs qui ne correspondent pas à son époque, et par le début du Consulat, dernier écho politique, économique et culturel des Lumières, la présente étude vise à identifier les trajectoires de l'écriture féminine à une époque marquée par un fort désir de changement que canalise la chute de l'Ancien Régime.

Issues de familles nobles mais parfois désargentées, de la classe bourgeoise et même roturière, les romancières s'illustrent non seulement dans le domaine des lettres, mais aussi dans celui de l'éducation, de la chimie, de la géographie et de l'histoire. En plus d'être romancières, un bon nombre de femmes, souvent autodidactes, mènent de front les carrières de traductrice, de pédagogue, d'historienne, de pamphlétaire, de journaliste et d'éditrice¹⁰. Plusieurs reçoivent des prix importants, dont le prix Monthyon¹¹, et sont admises à diverses académies. Estimées et louées par leurs contemporains, qui participent par

10. Voir Fortunée Briquet, *Dictionnaire historique littéraire et bibliographique des Françaises et des étrangères naturalisées en France*, Paris, de Gillé, 1804; Jean-François de la Croix, *Dictionnaire historique portatif des femmes célèbres, contenant l'histoire des femmes savantes, actrices et généralement des dames qui se sont rendues fameuses dans tous les siècles par leurs aventures, les talents, l'esprit et le courage*, Paris, Cellot, 1769; Caroline Stéphanie Félicité Ducrest de Saint-Aubin, marquise de Sillery, comtesse de Genlis, *De l'influence des femmes*, op. cit.; Joseph de La Porte, *Histoire littéraire des femmes françaises, ou Lettres historiques et critiques, contenant un précis de la vie et une analyse raisonnée des ouvrages des femmes qui se sont distinguées dans la littérature française*, Paris, Lacombe, 1769; Christiane P. Makward et Madeleine Cottenet-Hage (dir.), *Dictionnaire littéraire des femmes de langue française de Marie de France à Marie Ndiaye*, Paris, Karthala, 1996; Eva Martin Sartori (dir.), *The Feminist Encyclopedia of French Literature*, Westport, Greenwood Press, 1999; Société internationale pour l'étude des femmes de l'Ancien Régime, *Dictionnaire des femmes de l'Ancienne France* (www.siefar.org).

11. Le prix Monthyon, un prix d'utilité, est décerné par l'Académie française en 1783 à la deuxième édition des *Conversations d'Émilie* de Mme d'Épinay. Cet ouvrage pédagogique est traduit en allemand la même année. De plus, la tzarine Catherine s'en sert pour l'éducation de ses petits-fils. Voir « Louise d'Épinay », dans Christiane P. Makward et Madeleine Cottenet-Hage (dir.), op. cit.

fois au perfectionnement de leur instruction et qui recherchent leur compagnie dans les salons, elles contribuent activement à la vie intellectuelle de leur époque.

Les années qui suivent la parution des *Illustres Françaises* (1713) de Robert Challe et qui sont marquées par les *Lettres persanes* (1721) de Montesquieu, par *Cleveland* (1731-1739) de l'abbé Prévost et par *La vie de Marianne* (1731-1741) de Marivaux, voient aussi paraître les romans de la comtesse de Fontaines, ceux de Marguerite de Lussan, de Mme Méheust et de Mme de Tencin. Entre la publication de l'*Histoire d'une Grecque moderne* (1740) de l'abbé Prévost, des *Bijoux indiscrets* (1748) de Denis Diderot et de *La nouvelle Héloïse* (1761) de Jean-Jacques Rousseau, la production féminine remporte deux grands succès : alors que les *Lettres d'une Péruvienne* (1747) de Françoise de Graffigny connaissent un triomphe immédiat, les *Lettres de Fanni Butlerd* (1757) de Marie-Jeanne Riccoboni marquent le début d'une carrière prolifique. À ces noms, il faut ajouter ceux de Mlle Brohon, qui connaît la renommée à l'âge de dix-huit ans avec son premier roman, *Les amans philosophes ou Le triomphe de la raison* (1755), d'Éléonore Guichard, de Madeleine de Puisieux et de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. Il faut aussi retenir les romans de Mme de Villeneuve qui, à l'instar d'autres romancières, souhaite se procurer un revenu par ses écrits et y réussit grâce entre autres à *La jardinière de Vincennes* (1753).

De 1760 à 1789, alors que Jean-Jacques Rousseau et Choderlos de Laclos publient deux œuvres pionnières, que l'influence de Samuel Richardson se fait sentir en France et que le genre romanesque s'ennoblit, Isabelle de Charrière, issue de la noblesse hollandaise et établie en Suisse, et Marie-Jeanne Riccoboni publient à leur tour des romans qui marquent le siècle. Mme de Genlis ose même affirmer que la production de Mme Riccoboni surpasse en qualité celle de l'abbé Prévost : « Avant que Mme Riccoboni eût écrit, les romans de l'abbé Prévost jouissaient d'une grande réputation ; mais ceux de Mme Riccoboni en ont rendu la lecture impossible¹² », affirme-t-elle. Préoccupées par l'éducation

12. Caroline Stéphanie Félicité Ducrest de Saint-Aubin, marquise de Sillery, comtesse de Genlis, *De l'influence des femmes*, op. cit., p. 278. Il faut ajouter que sans l'avoir sollicitée, Mme Riccoboni s'est vu octroyer une pension du Roi de 2000 livres en 1772. Dans une lettre à Robert Liston, elle confie que cette grâce que lui a obtenue la comtesse du Barry témoigne de son mérite : « Notez que deux mille livres est la plus forte pension

féminine qui devient un sujet de débat, Mlle d'Albert et Mme Gacon-Dufour font paraître des romans qui exposent les méfaits d'une éducation négligée. Comparée à Sapho par Voltaire, Marie Monnet, fille d'un perruquier, s'attire l'admiration de Diderot et connaît la renommée grâce à ses *Contes orientaux* (1779) qui sont réédités et même traduits en russe. Au nombre des romancières savantes, on compte la présidente d'Arconville, passionnée de chimie, de morale, de littérature et de langues. Les femmes sont nombreuses à se distinguer dans le domaine des lettres : alors que Mme Gacon-Dufour se fait spécialiste de la vie de la cour, Mme de Kéralio devient historienne et la comtesse de Beauharnais, une poétesse renommée. Outre ces romancières, il faut aussi retenir les noms de Mme Benoist et de Mme Robert. Mme d'Épinay, qui reçoit le prix d'utilité pour ses *Conversations d'Émilie* (1774), et Mme de Genlis, gouvernante dévouée à l'éducation des enfants du duc d'Orléans, proposent une réforme éducative qui met en question la relation que les femmes entretiennent avec les conventions sociales établies. Au moment de la chute de l'Ancien Régime, de nouvelles voix se font entendre, dont celles de Sophie Cottin et d'Adélaïde de Souza.

L'ouvrage de Robert Mauzi, *L'idée du bonheur dans la littérature et la pensée française au XVIII^e siècle* (1960), qui s'est imposé sur la question du bonheur, recense ses différentes formes et conditions et dresse un portrait détaillé de son évolution. Ce livre, riche de références aux œuvres romanesques, théâtrales et poétiques de l'époque, aux travaux de philosophie, de théologie, de morale, de médecine et de pédagogie et aux mémoires et correspondances qui ont marqué le XVIII^e siècle, traite du bonheur sous tous ses angles. Robert Mauzi étudie d'abord le bonheur dans une perspective existentielle et se penche ensuite sur sa relation avec les règles et les codes qu'imposent la vie mondaine, mais aussi l'idéal chrétien. Le courant philosophique auquel Fontenelle, Voltaire, La Mettrie et Diderot participent fait l'objet d'un développement important. L'ouvrage tient ensuite compte des divers moyens susceptibles de conduire au bonheur tels que le repos, le plaisir et la volupté, mais aussi

accordée aux gens de lettres, ainsi, je suis traitée avec beaucoup de distinction » (Lettre du 21 juin 1772, *Mme Riccoboni's Letters to David Hume, David Garrick and sir Robert Liston, 1764-1783*, édité par James C. Nicholls, Oxford, Voltaire Foundation, [1772] 1976, p. 251).

de l'influence que l'amour, la passion et l'amitié peuvent exercer sur lui. Enfin, ce critique reconnaît que l'exhortation à la vertu est une constante dans les définitions du bonheur à l'époque des Lumières.

Dans le présent ouvrage, l'étude de la question du bonheur se fonde sur une vision individualiste de la société précisément parce que les grands débats sur la nature sociale des êtres humains favorisent la conception de l'homme en tant qu'individu. Préoccupés par la place de l'individu dans l'ordre social, Denis Diderot et Jean-Jacques Rousseau réfléchissent à la nature de l'homme et proposent tous deux de considérer le bonheur à partir d'une perspective individuelle. Pour Diderot, le bonheur est étranger à toute vérité de type universelle qui s'appliquerait à tout un chacun : « le bonheur d'un homme diff[ère] du bonheur d'un autre¹³ », soutient-il dans le *Temple du bonheur* (1770). Contrairement aux moralistes de son époque, il considère qu'il est absurde d'imposer la vertu comme condition unique de réalisation du bonheur précisément parce que le bonheur étant de nature subjective, il n'est pas envisageable d'établir un mode d'emploi à l'usage général. De la même façon, Rousseau estime que pour connaître le bonheur dans une société qui dénature l'individu, il importe de rentrer en soi : « la source du vrai bonheur est en nous¹⁴ », affirme-t-il. Déjà *La nouvelle Héloïse* (1760) et *Émile* (1762) recèlent des indices en faveur de cette conception plutôt intimiste du bonheur, mais celle-ci trouve dans les *Rêveries d'un promeneur solitaire* (1782) son point culminant. La conscience d'exister, qui n'est atteignable que dans la solitude et la tranquillité, forme selon Rousseau la pierre angulaire du bonheur. Robert Mauzi a donc raison d'avancer que pour Rousseau, le bonheur dépend d'un « resserrement de tout l'être autour d'un point unique, que l'on appellera le *moi*, faute de mieux, puisqu'il représente ce qu'il y a dans l'âme de plus profond et de plus secret¹⁵ ».

13. Denis Diderot, « Le Temple du bonheur », *Œuvres complètes de Diderot revues sur les éditions originales comprenant ce qui a été publié à diverses époques et les manuscrits inédits conservés à la Bibliothèque de l'Ermitage*, notices, notes, table analytique, étude sur Diderot et le mouvement philosophique au XVIII^e siècle par J. Assézat, Nendeln, Kraus Reprint Ltd., [1770] 1966, tome 6, p. 438-439.

14. Jean-Jacques Rousseau, *Les rêveries du promeneur solitaire*, introduction de Jean Grenier, texte établi et annoté par S. de Sacy, Paris, Gallimard, [1782] 1972, p. 45.

15. Robert Mauzi, *L'idée du bonheur dans la littérature et la pensée française au XVIII^e siècle*, Paris, A. Colin, [1960] 1969, p. 114.

Sensibles au fait que les conditions pouvant conduire au bonheur sont différentes pour les hommes et les femmes, et que « les hommes ont une infinité de ressources pour être heureux, qui manquent entièrement aux femmes¹⁶ », Gabrielle du Châtelet, Anne-Thérèse de Lambert, Madeleine de Puisieux et Louise d'Épinay réfléchissent aux conditions de réalisation d'un bonheur féminin. Pour Mme du Châtelet, le bonheur existe en fonction d'une disposition intérieure qu'elle appelle la « santé de l'âme¹⁷ ». Dans les *Conversations d'Émilie* (1773) que publie Louise d'Épinay, le bonheur consiste en ce qu'on « éprouve quand [on] [est] content de [soi]¹⁸ », sentiment que la mère mise en scène dans son rôle d'éducatrice nomme la « joie de la bonne conscience¹⁹ ». « Jouissance de soi-même²⁰ » aux yeux de Madeleine de Puisieux, « réconciliation avec soi-même » et « paix de l'âme²¹ » à ceux de la marquise de Lambert, le bonheur procède d'un sentiment d'accomplissement et se définit en termes de réalisation et d'épanouissement personnel. Il existe donc par degrés et différentes intensités sont possibles selon que l'on est plus ou moins satisfait de soi. On peut donc être plus ou moins heureux selon que l'on est plus ou moins fidèle à ses valeurs et principes. Par conséquent, sa durée est tributaire de celle de la satisfaction intérieure qu'éprouve celui qui se conforme à l'idée qu'il se fait de lui-même. Contrairement au plaisir, qui relève des sensations et qui est momentané, le bonheur se présente plutôt comme un état de conscience procédant du recueillement, de l'introspection et de la connaissance de soi. Qu'il s'agisse de l'*Avis d'une mère à sa fille* (1726), des *Réflexions nouvelles sur les femmes* (1727), du *Traité de la vieillesse* (1732), du *Traité de l'amitié* (1732), des *Conseils à une amie* (1749), des *Caractères* (1750), du *Triomphe des dames* (1751), des *Conversations d'Émilie* (1773) ou encore du *Discours sur le bonheur* (1779), Anne-Thérèse de Lambert, Madeleine de Puisieux,

16. Gabrielle le Tonnelier de Breteuil du Châtelet, *Discours sur le bonheur*, Paris, Belles Lettres, [1779] 1961, p. 21.

17. *Ibid.*, p. 14.

18. Louise-Florence-Pétronille Tardieu d'Esclavelles, marquise d'Épinay, *Les conversations d'Émilie*, texte présenté par Rosena Davison, Oxford, Voltaire Foundation, [1773] 1996, p. 53.

19. *Ibid.*, p. 126-127.

20. Madeleine d'Arsant de Puisieux, *Les caractères*, Londres, 1750, p. 40.

21. Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, marquise de Lambert, *Avis d'une mère à sa fille*, Paris, F. Louis, [1728] 1804, p. 7 et 9.

Louise d'Épinay et Gabrielle du Châtelet reconnaissent la nature subjective du bonheur. En s'interrogeant sur les moyens dont disposent les femmes pour demeurer fidèles à leurs valeurs et principes et pour faire reconnaître leur mérite, objectif difficile à atteindre à une époque où elles sont maintenues dans une situation d'infériorité, dépossédées qu'elles sont le plus souvent de toute forme d'autorité et de contrôle sur leur destinée et même sur leur corps, ces têtes philosophiques font émerger une conception du bonheur fondée sur le sentiment de réalisation personnelle.

Bien qu'elles dénoncent la condition féminine et l'inégalité qui régit les rapports entre les sexes, Anne-Thérèse de Lambert et Madeleine de Puisieux sont conscientes de mener un combat voué à l'échec parce qu'elles ont « contre [elles] le consentement de tous les siècles²² » et se résignent à accepter ce qu'elles ne peuvent pas changer : « le joug est donné, il faut s'y soumettre²³ », déclare Madeleine de Puisieux dans ses *Conseils à une amie* (1749). Bien qu'elles ne visent pas à réformer l'ordre des choses par rapport au gouvernement et à l'autorité, ces femmes auteurs tentent malgré tout de corriger l'opinion qui persiste à l'égard de leur sexe et qui est cause d'injustices. Elles ne sont pas sans reconnaître que les rôles dévolus aux femmes, les préjugés qui pèsent sur elles, l'état de dépendance dont elles sont prisonnières, de même que leur mauvaise instruction s'opposent à la possibilité de se réaliser. Étant donné que « plus notre bonheur dépend de nous, et plus il est assuré²⁴ », affirment ces têtes philosophiques, les femmes doivent posséder diverses ressources leur permettant de compter sur elles-mêmes, condition essentielle au bonheur individuel dont elles se font les hérauts.

Appelées à être leur propre juge, les femmes sont l'objet d'un programme éducatif ayant pour but de leur procurer une connaissance approfondie d'elles-mêmes, de leur valeur et de leur mérite. Apprendre à

22. Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, marquise de Lambert, « Discours sur le sentiment d'une dame qui croyait que l'amour convenait aux femmes, lors même qu'elles n'étaient plus jeunes », *Œuvres complètes de madame la marquise de Lambert, suivies de ses lettres à plusieurs personnages célèbres*, Paris, D'Hautel, 1813, tome II, p. 122.

23. Madeleine d'Arsant de Puisieux, *Conseils à une amie*, dans *Réflexions nouvelles sur les femmes*, Paris, Côté-femmes, [1749] 1989, p. 199-200.

24. Gabrielle le Tonnelier de Breteuil du Châtelet, *Discours sur le bonheur*, *op. cit.*, p. 27.

penser, à développer sa raison et son jugement permet à celle qui se voue à son éducation non pas d'étaler ses connaissances et de servir au divertissement de son entourage, mais bien de s'illustrer par ses talents. C'est pourquoi la marquise de Lambert encourage les femmes à cultiver leur raison et à développer leurs propres idées : « c'est donner des bornes trop étroites à vos idées, que de les renfermer dans celles d'autrui²⁵ », affirme-t-elle dans son *Avis d'une mère à sa fille* (1728). Approfondir son instruction assure aux femmes la possibilité de savoir « vivre avec elles-mêmes, de se retrouver avec plaisir, de se quitter avec regret²⁶ », pour reprendre les termes de la marquise de Lambert. Par surcroît, le savoir sert de ressource devant la solitude et la retraite, et participe de la construction d'un espace de liberté, comme le fait remarquer Mme d'Épinay :

Lorsque vous portez vos soins à cultiver votre raison, et l'orner de connaissances utiles et solides, vous vous ouvrez autant de sources nouvelles de plaisir et de satisfaction ; vous vous préparez autant de moyens d'embéler [*sic*] votre vie, autant de ressources contre l'ennui, autant de consolations dans l'adversité, que vous acquérez de talents et de connaissances. Ce sont des biens que personne ne peut vous enlever, qui vous affranchissent [*sic*] de la dépendance des autres²⁷.

Il importe donc de savoir se rendre heureux soi-même. Au nombre des moyens d'atteindre cet objectif, on compte la culture livresque, mais aussi l'amitié et l'amour. Produit d'une force créatrice, le sentiment amoureux constitue une avenue privilégiée dans la quête du bonheur. L'amour qui se conçoit sans son objet permet de se circonscrire en soi et favorise l'autarcie sentimentale. Se suffisant à lui-même, l'amour s'ajoute au nombre des recours qu'une femme possède pour composer

25. Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, marquise de Lambert, *Avis d'une mère à sa fille*, *op. cit.*, p. 51. De la même façon, la mère enseigne à sa fille l'importance de savoir réfléchir dans les *Conversations d'Émilie* : « Je voudrais bien que vous ne devinsiez pas un perroquet. Un perroquet ! Oui, c'est un oiseau qui répète les mots qu'il a entendus, mais qui ne sait ce qu'il dit, parce qu'il ne peut pas comprendre les mots qu'il prononce ; et quand de jeunes personnes répètent à tort et à travers ce qu'elles entendent dire, ou ce qu'elles ont lu, comme cela arrive souvent, elles font comme des perroquets » (Louise-Florence-Pétronille Tardieu d'Esclavelles, marquise d'Épinay, *Les conversations d'Émilie*, *op. cit.*, p. 94-95).

26. Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, marquise de Lambert, *Avis d'une mère à son fils*, dans *Avis d'une mère à sa fille*, *op. cit.*, p. 84.

27. Louise-Florence-Pétronille Tardieu d'Esclavelles, marquise d'Épinay, *Les conversations d'Émilie*, *op. cit.*, p. 248-249.

Table des matières

Introduction	9
Tableau de la condition féminine	23
I. LES PASSAGES OBLIGÉS DE LA FÉMINITÉ, GARANTS DU BONHEUR ?	
CHAPITRE 1	
Le mariage, contrat de bonheur ?	31
CHAPITRE 2	
La maternité, bonheur en soi ?	65
CHAPITRE 3	
La vertu, source de bonheur ?	81
II. RESSOURCES POUR TROUVER LE BONHEUR	
CHAPITRE 4	
L'étude ou apprendre à être heureuse	97
CHAPITRE 5	
L'amitié entre femmes, gage de bonheur	113
CHAPITRE 6	
L'amour, un sentiment salubre	131
Conclusion	149
Bibliographie	153

